

Les statuts des collaborateurs de Kooma

Kooma fait travailler des personnes sous des statuts variés : salariés en CDI, un CDD, des indépendants, des stagiaires, et des conducteurs qui utilisent l'application. Mme Diallo vous demande, en tant qu'assistant(e) de direction, de situer chaque statut sur le marché du travail (document 1) et d'en apprécier les enjeux économiques (document 2).

Document 1 : les collaborateurs de Kooma

Élément	Contenu
Salariés en CDI	16 (développeurs, chefs de produit, chargés de clientèle, finance)
CDD	1 chargé de lancement commercial à Grenoble, six mois
Stagiaires	2 étudiants en BTS et en école d'ingénieurs, six mois
Indépendants	2 développeurs facturant 520 € par jour, missions de trois à quatre mois
Conducteurs utilisateurs	11 400 conducteurs inscrits, partage des frais de trajet

Document 2 : constats de la direction

Élément	Contenu
Recrutement	trois mois en moyenne pour pourvoir un poste de développeur expérimenté ; deux candidats ont refusé pour un salaire plus élevé ailleurs
Départs	deux développeurs partis en un an vers des entreprises offrant plus de télétravail
Activité	forte saisonnalité des lancements dans les nouvelles villes

Les 16 salariés en CDI de Kooma relèvent du segment du marché du travail dit :

- ☐ Primaire : emplois stables, qualifiés, avec perspectives de carrière
- ☐ Secondaire : emplois précaires et peu qualifiés
- ☐ Informel

Le CDD de six mois pour le lancement commercial à Grenoble et les deux stagiaires illustrent :

- ☐ La flexibilité externe : ajuster les effectifs au volume d'activité sans engagement durable
- ☐ La flexibilité interne
- ☐ La tertiarisation

Les deux développeurs indépendants facturés à la journée sont :

- ☐ Des salariés du marché primaire
- ☐ Des fonctionnaires
- ☐ Des travailleurs indépendants : ils vendent une prestation, sans lien de subordination, et supportent eux-mêmes le risque d'inactivité

Les conducteurs qui proposent des trajets sur l'application Kooma contre un partage des frais :

- ☐ Sont des salariés de Kooma
- ☐ Ne sont pas sur le marché du travail de Kooma : le covoiturage est un partage de frais, non une activité rémunérée
- ☐ Sont des intérimaires

La difficulté de Kooma à recruter des développeurs expérimentés, malgré un chômage non nul, s'explique par :

- ☐ Une pénurie de main-d'œuvre qualifiée sur un segment en tension : les compétences numériques sont rares et disputées
- ☐ L'absence de candidats sur le marché secondaire
- ☐ Le coût des stagiaires

Pour fidéliser ses développeurs sans augmenter indéfiniment les salaires, Kooma peut jouer sur :

- ☐ La réduction de la période d'essai
- ☐ La suppression du CSE
- ☐ Les conditions de travail, le télétravail, la formation et les perspectives d'évolution